



Association pour le maintien et le développement de l'aérodrome d'Aubenas Ardèche-Méridionale (LFP07)

AERODROME 07
Le Cros de Boutier
Chemin des Groulles
07200 Vogüé
04.75.37.03.29
www.aerodrome07.info

Monsieur Pascal TERRASSE
Président du Conseil Général de l'Ardèche
La Chaumette
07007 PRIVAS

Vogüé, le 26 octobre 2008

Monsieur le Président,

Suite à votre lettre du 07 octobre dernier, je tiens à vous faire savoir la satisfaction des membres de notre association après confirmation par le Conseil Général de sa volonté de ne pas fermer l'aérodrome et de prévoir des investissements sur la plate-forme.

En l'état actuel de ses réflexions notre association continue à penser que le futur de cet aérodrome passe par une multiactivité qui permettrait outre le maintien de l'aviation générale et des missions de service public à caractère sanitaire ou de lutte contre les risques naturels, la poursuite des vols à caractère commercial par tout type de temps (actuellement au nombre de 150 par an). Cette vision des choses me semble également faire droit aux souhaits de la population du sud de l'Ardèche, qui y voit instinctivement une forme de maintien de son patrimoine et de sa sécurité ainsi qu'un espoir de développement. Dans le même esprit je sollicite de votre bienveillance une information sur les projets non spécifiquement aéronautiques en cours ou à venir, s'il y a lieu.

Dans l'attente des nouvelles étapes qui concerneront cette infrastructure je souhaiterais connaître dans l'immédiat les modalités pratiques qui s'appliqueront au 1er janvier 2009 à chacun des types d'utilisateurs, ne serait-ce que pour répondre aux questions qui sont posées à notre association.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Le Président

Jean-Marie DUMAS